



COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 2 AVRIL 2024

nombre de Conseillers en exercice: 19 Présents : 13 Votants : 16 (dont 3 procurations)

L'an deux mille vingt quatre le deux avril le Conseil municipal de la Commune de LA ROCHE-CHALAIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'annexe de la mairie de La Roche-Chalais, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SAUTREAU, Maire.

Date de convocation : 28 mars 2024

PRESENTS : LACHAUD J., DUCOURTIOUX J., CONIJN M., RAMBONONA R. LAGORGETTE P., VIAUD A., CAZERES C. HUGON DE MASGONTIER A., BOISDRON C, BONNEFONT M., FORESTIER M., RAVON A

ABSENTS EXCUSÉS : VICAIRE BONNIEU D. procuration à LAGORGETTE Patrick., VALLECILLO C. MAILLETAS A. procuration à BONNEFONT M., LECOQ T. procuration à RAVON A.

ABSENTES : CHABANET M., MALLET J.

SECRETAIRE : FORESTIER M.

.....

Approbation du compte-rendu de la réunion du 11 mars 2024

Le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur le compte-rendu de la réunion du 11/03/2024.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Remerciements : Monsieur le Maire tient à remercier tous les agents, élus et membres de la commission des finances qui ont œuvré pour la préparation des budgets.

1 - VOTE DES TAUX DES TAXES COMMUNALES 2024

Monsieur le maire indique qu'il convient de voter les taux des taxes locales pour l'année 2024.

Compte tenu de l'augmentation des bases (+3,9%), il propose de ne pas augmenter les taux cette année.

TAXE	TAUX 2023	TAUX COMMUNAUX RECONDUITS POUR 2024
T.F.B.	39,36	39,36
T.F.N.B.	78,16	78,16
C.F.E.	17,77	17,77
T.H.	19,93	19,93

Voté à l'unanimité :

2 – SUBVENTIONS ASSOCIATIONS (1^{ère} tranche)

- Les Amis de l'orgue 500€

- Association Musicale 3.900€
- Les Archers de la Double 1.800€
- Cinéma le Club 30.000€
- Le Club des aînés LRC 1.000€
- Le Club des nageurs 1.200€
- Tennis Club LRC 2.800€
- Comité des Fêtes SMR 1.500€
- Comité des Fêtes SML 3.000€
- La gaule Rochalaise 1.500€
- Jazz et vin en Double 3.200€
- Judo club LRD 2.400€
- Nos petits ateliers 250€
- Société chasse SML 1.000€
- Société chasse SMR 500€
- Société chasse LRC 700€
- Cercle GV 500€
- Les Doublauds 500€
- Téléthon 350€
- Comice agricole Montpon 200€
- GRAHC Coutras 350€
- Jeunes Sapeurs-Pompiers 500€
- Asso Myosostis 40€
- Asso France Alzheimer 40€
- Donneurs de Sang St Aigulin 200€
- Moulin de Duellas 500€

Voté à l'unanimité.

3 – AVENANT CONVENTION CINEMA LE CLUB

Monsieur le Maire rappelle les termes de la convention pluriannuelle signée avec l'association « Cinéma le Club » pour une durée de 3 ans (du 1/01/2022 au 31/12/2024) et indique que ses modalités sont en discussion pour une gestion différente à compter de 2025.

Pour tenir compte de l'évolution des salaires, Monsieur le Maire propose d'augmenter de 2.000 euros la subvention de fonctionnement allouée à l'association pour l'année 2024.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte de porter le montant de la subvention à 30.000 € pour l'année 2024,
- Autorise le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

4 – VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2024

	Budget prévisionnel 2024	
	Fonctionnement	Investissement
Budget Principal	5 767 510,79	3 043 537,43
Assainissement	414 291,34	631 836,00
Camping	157 685,10	46 340,10
Centre Jeanne Nicolas	195 578,27	84 164,57
Lotissement le Méridien	140 520,10	144 889,93
Lotissement Batier	11 667,00	83 149,79

Voté à l'unanimité.

Fin de séance à 19h30